

Appel d'universitaires et de chercheurs contre l'immigration jetable

Chercheur-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s, nous participerons à la manifestation du 5 avril appelée par le collectif « Uni-e-s contre une immigration jetable ».

D'abord parce que, comme citoyens, nous ne pouvons nous résoudre à voir les droits de l'Homme bafoués par une politique d'immigration de plus en plus répressive, inhumaine et xénophobe (« rafles » de sans-papiers, arrestations et détentions d'enfants, traitements inhumains dans les centres de rétention, privation de leur liberté d'expression lorsqu'ils se révoltent, projet d'allongement à 18 mois de la rétention par la directive de la honte, développement des fichiers biométriques interconnectés comme Eloi, etc.). Depuis cinq ans, 100 000 sans-papiers ont été expulsés. Cette politique atteint, au-delà de la cible désignée des personnes sans papiers et des familles d'étrangers, l'ensemble de la population. Après avoir institué l'inique ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, elle affirme clairement qu'elle ne se satisfait plus de l'Etat de droit puisque la « commission Mazeaud » est aujourd'hui chargée de réviser la Constitution de manière à autoriser l'institution de quotas d'immigration en fonction de l'origine ethnique mais aussi afin de rendre la justice des étrangers encore plus expéditive (en supprimant la double intervention du juge judiciaire et du juge administratif).

Nous ne supportons pas le cynisme avec lequel le gouvernement en appelle à une « immigration choisie » pendant qu'il fait la chasse aux immigrés prétendument subis, ces femmes et ces hommes qui ont été victimes de la complexité et des restrictions des lois françaises (notamment les lois de 2003, 2006 et 2007 qui accroissent encore plus l'arbitraire préfectoral et restreignent le droit d'asile) ; ces personnes qui, tenues par la peur, gardent des enfants que les crèches n'accueillent pas, construisent des bâtiments, font la cuisine ou la plonge des grands restaurants. Avoir le travail sans le travailleur, tel est le slogan implicite qui nous est proposé, et dont la contradiction annonce la remise en cause permanente des droits de tout un chacun.

Cette politique répressive touche non seulement les sans-papiers mais aussi les étrangers ayant un titre de séjour et les Français. Pour chacun des sans-papiers piégé par des contrôles d'identité iniques au faciès, combien d'étrangers en règle ou de Français qui n'ont pas la bonne couleur de peau se voient humilier quotidiennement ? Combien d'étrangers et de Français se voient refuser le droit d'épouser la femme ou l'homme de leur choix au prétexte que leur amour ne serait que de complaisance ?

Mais nous manifesterons aussi car, en tant qu'universitaires, nous ne tolérons pas que l'indépendance qui est à la base de notre profession soit quotidiennement remise en cause.

D'une part dans nos recherches, dans lesquelles un pouvoir, qui ne cache pas sa xénophobie et son racisme, tente de s'immiscer. Le dernier exemple est le projet d'instituer un « Institut d'études sur l'immigration » en octobre 2007, qui prétendait devenir un « guichet unifié » des études sur le sujet. Les chercheurs auraient désormais dû s'adresser à un institut présidé par une personnalité connue pour avoir imputé les révoltes de l'automne 2005 à la polygamie des familles africaines ; un institut dont le conseil scientifique devait se composer de quelques chercheurs accompagnés de hauts fonctionnaires et de responsables (passés ou actuels) de TF1, Total, Accor,

Eiffage ou encore Renault ; un institut, enfin, qui devait dépendre non du ministère de la Recherche mais de celui de l'Immigration et de l'Identité nationale.

D'autre part dans l'enseignement supérieur, dont l'organisation est parasitée par l'intrusion des politiques xénophobes. Comment peut-on accepter qu'une autre instance que l'université et ses professionnels décide de l'admission d'un étudiant ou de sa poursuite d'études, et qu'elle se permette de juger de la cohérence de son parcours universitaire ? C'est pourtant ce que font les tout nouveaux Centres d'études en France, qui sélectionnent, dans les pays d'origine et à la place des universités, les étudiants que le gouvernement aura « choisis ». Pour ceux qui parviennent à s'inscrire dans une université française, leurs parcours universitaires sont ensuite contrôlés par les préfetures. Lesquelles, au prétexte d'une réorientation ou de quelques examens non validés, s'empresseront de refuser le renouvellement des titres de séjour. Les étudiants étrangers n'ont ainsi le droit ni à l'erreur, ni à l'hésitation. Quant à nous, leurs enseignants, nous voyons notre notation, conçue pour accompagner les étudiants puis certifier leurs aptitudes, transformée en instrument des préfetures pour livrer des personnes à la clandestinité ou à l'expulsion.

Parce que les atteintes de plus en plus graves aux droits des étrangers/ères sont aussi, indirectement, une atteinte à notre indépendance professionnelle, nous rejoignons l'appel du collectif « Unie-e-s contre une immigration jetable » non seulement comme citoyen-ne-s, mais aussi comme chercheur-e-s et enseignant-e-s chercheur-e-s, et appelons tous nos collègues à manifester le 5 avril.

<http://universitaires-contre-une-immigration-jetable.webfmr.com/>

Premiers signataires :

Marie AMARA (Doctorante, Montpellier) **Etienne BALIBAR** (Professeur émérite, Université de Paris X Nanterre) **Mohamed BELAALI** (Enseignant, Poitiers) **David BENLIAN** (Professeur émérite, Marseille) **Jennifer BIDE**T (Doctorante en sociologie, Lyon) **Philippe BOURDIN** (Professeur d'université, Clermont-Ferrand) **Philippe CORCUFF** (Maître de conférences de science politique, Lyon) **Pierre COUR**S-SALIES (Professeur Université Paris 8) **Saskia COUSIN** (Enseignant-chercheur, IUT de Tours) **Michel DELAMAR** (Professeur Université Paris 7) **Jean-Luc GAUTERO** (Maître de conférences, Nice) **Isabelle GONCALVES** (Enseignant-Chercheur Paris) **Jean-Luc GODET** (Maître de Conférences, Angers) **Claude JAMET** (Maître de conférences, Serezin du Rhône) **Nicolas JOUNIN** (Maître de conférences, Paris 8) **Michel KOEBEL** (Maître de conférences, Reims) **Marie-Françoise LEBONNOIS** (Psychologue, Cherbourg-Octeville) **Annick MARECHAL** (Professeur retraitée, Elancourt) **Denis MARECHAL** (Thésard, Nîmes) **Philippe MARLIERE** (Politologue, Londres) **Meryem MARZOUKI** (Chercheur CNRS) **Alain MORICE** (Chargé de recherche au CNRS) **Gérard NOIRIEL** (Historien) **Mary PICONE** (Enseignant-chercheur, Paris) **Cédric POCHIC** (Chercheur CNRS, Paris) **Ariel PROVOST** (Professeur, Clermont-Ferrand) **Emmanuelle SAVIGNAC** (Anthropologue) **Charles SOULIE** (Maître de conférences, Paris 8) **Anne STEINER** (Maître de conférences sociologie, Paris) **Jean-Pierre TERRAIL** (Sociologue) **Josette TRAT** (Enseignante-chercheure en sociologie, Paris) **Yann VACHER** (Enseignant, IUFM de Corte) **Annie VINOKUR** (Professeur émérite) **Loïc WACQUANT** (Sociologue)